

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| 0 Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° W21-622218

144589

Maladie       Dentaire       Optique       Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)  
Matricole : 1130 Société : RAM

Actif       Pensionné(e)       Autre : BENLAMINE Thami

Date de naissance : 26 - 03 - 1951

Adresse : 56 LOT. OCEAN DAR BOU AZZA

Tél. : 06 61 19 49 70 Total des frais engagés : 47,80 Dhs

Professeur LAKHLOUTI Ali  
CHIRURGIE GENERALE  
75, Bd Massira Khadra - Casablanca  
Tél: 05 22 99 62 75 / 76

INP 091152181

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 30/12/2022

Nom et prénom du malade : Benlamine Thami Age : 71

Lien de parenté :  Lui-même       Conjoint       Enfant

Nature de la maladie : Hernie Inguinale droite

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous plconfidential à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 01/01/2023

Signature de l'adhérent(e) : Thami



### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires
30.12	GR	100% CHIRURGIE GENERALE	47,80
20.2.2023	GR	100% CHIRURGIE GENERALE	47,80

**EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Remissoir Dr BENCHEKROUDISS 83, Bd Massira Al Khadra Casablanca	Date 04/01/2023	Montant de la Facture 47,80
---	--------------------	--------------------------------

### ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : [ ]
DASEN® 10 000 UI <input checked="" type="checkbox"/> Serrapeptase 40 Comprimés enrobés gastro-résistants	[ ]	[ ]	[ ]	COEFFICIENT DES TRAVAUX [ ]
PPV : 47,80 EXP : Lot N° : [ ]	[ ]	[ ]	[ ]	MONTANTS DES SOINS [ ]
	[ ]	[ ]	[ ]	DEBUT D'EXECUTION [ ]
	[ ]	[ ]	[ ]	FIN D'EXECUTION [ ]
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	H 25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 35533411 11433553 G	B [Diagramme d'un arc dentaire numéroté de 1 à 8 pour les dents supérieures et 1 à 8 pour les dents inférieures, avec les symboles D, G et B indiquant les axes et la direction.]		COEFFICIENT DES TRAVAUX [ ]
				MONTANTS DES SOINS [ ]
				DATE DU DEVIS [ ]
				DATE DE L'EXECUTION [ ]
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION			

Professeur Ali LAKHLOUFI

Chirurgien

Chirurgie Générale & Coelioscopique

Ex-Enseignant à la Faculté de Médecine de Casablanca

دكتور علي لخلوفي

جراح

جراحة عامة - بالمجهر

أستاذ سابق بكلية الطب - الدار البيضاء

Casablanca, le : 04 Dec. 23

195 BENLAADINE Thawri

47,80 DZEN Cl. (1B) AS  
2q matin , midi et soir  
deux refas

PHARMACIE AL ALLA  
DE FENCHEROUN Driss  
83, Bd. Massira Al Khadra  
Tél. n° 22 99 79 28 - Casab

Professeur LAKHLOUFI Ali  
CHIRURGIE GENERALE  
75, Bd Massira Al Khadra - Casablanca  
Tél: 05 22 99 62 75 / 76  
INP 091152181